

**Madame Annelies VERLINDEN**  
**Ministre de l'Intérieur, des**  
**Réformes institutionnelles et du**  
**Renouveau démocratique**

**Rue de la Loi 2**  
**1000 Bruxelles**

COF/BNI/MBA/CEL/JOA  
Contact: Corinne François : [corinne.francois@bruloclais.brussels](mailto:corinne.francois@bruloclais.brussels)

Annexe : 0

Bruxelles, le 21 octobre 2022

Madame la Ministre de l'Intérieur,

**Concerne : Avant-projet de loi relative à l'approche administrative communale de la criminalité déstabilisante**

Nous vous remercions d'avoir sollicité l'avis de Brulocalis concernant la nouvelle mouture de l'avant-projet susmentionné.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après nos observations.

Nous insistons notamment sur les contraintes pratiques que nous soulevons dans notre avis quant à l'application du texte de l'avant-projet de loi s'il est adopté en l'état.

En effet, il y a lieu de déplorer que les aléas et démarches reposent sur les épaules des communes :

- La faisabilité sur le terrain ;
- Les délais très courts pour agir ;
- Le nombre d'instances différentes à consulter et les contraintes qui s'y attachent (RGPD, etc.) ;
- La motivation des actes et l'impératif de les soumettre rapidement au Collège.

L'ensemble de ces éléments nous semblent affecter la faisabilité des procédés et l'effet utile de la proposition de texte .

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre de l'Intérieur, l'assurance de notre plus haute considération.



Corinne François  
*Directrice*



Olivier Deleuze  
*Président*